

marches-securises.fr

PUBLICATION



ÉTABLISSEMENT

Ville de Châtelleraut (86)
78 boulevard de Blossac
86100 Châtelleraut

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Châtelleraut (86)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21860066600018

Code postal / Ville : 86100 Châtelleraut**Groupeement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** MORAUD Karen - Tél : +33 549236505 - Mail : karen.moraud@grand-chatelleraut.fr**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Se référer au Règlement de la Consultation (RC)

Capacités techniques et professionnelles : Se référer au Règlement de la Consultation (RC)

Technique d'achat : Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** Vendredi 30 octobre 2026 - 12:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Critères d'attribution :** Se référer au Règlement de la Consultation (RC)**Section 4 : Identification du marché****Intitulé du marché :** Travaux de désamiantage et de remplacement des revêtements de sols à l'école Littré-Joséphine Baker, bâtiment K - 4 lots**Classification CPV :** 45262660**Type de marché :** Travaux**Description succincte du marché :** Les travaux à exécuter consistent au désamiantage et à la réfection des sols du bâtiment K sur l'ensemble des niveaux, ainsi que la création d'une cloison séparative entre la Salle 5 - Copieur et la Salle 6 - BCD Coup de pouce 6 élèves, de l'école Joséphine BAKER à Châtelleraut (86).

Ils auront lieu en site occupé suivant un phasage, avec réceptions partielles à l'issue de chaque phase, qui débutera par les travaux du R+1 (phase1), puis ceux du R+2 (phase2), puis une première moitié du RDC (phase3) puis la seconde moitié du RDC (phase4).

Les déménagements/réaménagements sont prévus majoritairement en fonction de l'activité du site, sur des périodes de vacances scolaires.

Lieu principal d'exécution : École LITTRE – Joséphine Baker - 4 rue Stendhal – 86100 Châtelleraut

Durée du marché (en mois) : 7

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 : Informations sur les lots

LOT :

Retrait de l'amiante

Classification CPV : 45262660

Lieu d'exécution du lot : École LITTRE – Joséphine Baker - 4 rue Stendhal – 86100 Châtelleraut

LOT :

Revêtement des sols souples

Classification CPV : 45432111

Lieu d'exécution du lot : École LITTRE – Joséphine Baker - 4 rue Stendhal – 86100 Châtelleraut

LOT :

Cloisons-Menuiseries intérieures

Classification CPV : 45421141

Lieu d'exécution du lot : École LITTRE – Joséphine Baker - 4 rue Stendhal – 86100 Châtelleraut

LOT :

Finitions-Peintures

Classification CPV : 45442100

Lieu d'exécution du lot : École LITTRE – Joséphine Baker - 4 rue Stendhal – 86100 Châtelleraut

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : 4 jours au choix : le jeudi 08 octobre 2026 à 15h00 ou le vendredi 09 octobre 2026 à 15h00 ou le mercredi 14 octobre 2026 à 14h00 ou le jeudi 15 octobre 2026 à 16h00. Cette visite revêt un caractère obligatoire. Elle a pour objet de mettre les candidats en situation réelle. Aucune autre visite ne se

Autres informations complémentaires :

Les variantes à l'initiative des candidats sont autorisées pour les lots 2 et 3 uniquement, sous réserve de :

-répondre à l'offre de base

-toute variante proposée devra respecter le projet architectural et les ambitions environnementales du projet

-une variante ne pourra pas avoir d'incidence sur d'autres lots de travaux

La réponse à la solution de base est obligatoire. Le candidat doit remettre une proposition pour la solution de base même s'il propose une variante autorisée.

Chaque variante doit faire l'objet d'une offre distincte. Les candidats doivent détailler la spécification et les répercussions financières de chaque variante présentée.

Elles sont interdites pour les lots 1 et 4.

Date d'envoi du présent avis

25 septembre 2026